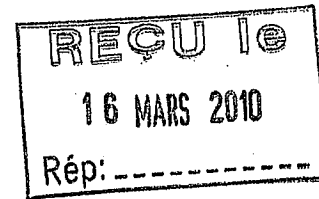


# Montréal

Cabinet du maire  
et du comité exécutif

Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
ville.montreal.qc.ca

Le 10 mars 2010



Madame Claire Bolduc  
Présidente  
Solidarité rurale du Québec  
Monsieur Jean-Paul L'Allier  
Président d'honneur  
« Pour un Québec fort de ses communautés »  
85, rue Notre-Dame, bureau 204  
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président d'honneur,

Je désire d'abord vous remercier d'avoir invité la Ville de Montréal à participer à cette réflexion sur l'occupation des territoires à laquelle nous invite le document Occupation des territoires – Pour un Québec fort de ses communautés. À sa manière et en tenant compte de ses propres réalités, la communauté montréalaise partage les objectifs que vous visez pour l'ensemble des territoires et des communautés qui composent le Québec.

À ce titre, la Ville de Montréal s'est dotée d'un ensemble de politiques pour appuyer son développement économique, l'aménagement de son territoire, l'efficacité et l'efficience du transport des personnes et des marchandises dans l'espace métropolitain, la vitalité culturelle et le développement durable. L'atteinte de tous ces objectifs, toutefois, nécessite un arrimage harmonieux et des complémentarités mutuellement bénéfiques entre Montréal et l'ensemble des régions du Québec. Le développement de Montréal et celui du Québec sont indissociables l'un de l'autre.

Je tiens donc à réitérer notre appui à la démarche entreprise par Solidarité rurale du Québec sur l'occupation de tous les territoires du Québec et sur l'apport de toutes les communautés qui y vivent et qui les animent au développement de la société québécoise. Je me réjouis en particulier de l'importance que vous accordez, dans votre réflexion, à la nécessaire convergence qui doit exister entre le rural et l'urbain. Cette convergence et les complémentarités qui doivent l'accompagner nécessitent des approches inédites qui vont rapprocher les communautés, les amener à comprendre et à respecter leurs réalités respectives, les inviter à formuler des objectifs partagés fondés sur des valeurs communes.

Pour Montréal, cet effort est d'autant plus nécessaire que la population de l'île va continuer d'évoluer, au cours de l'avenir prévisible, dans une dynamique de croissance influencée d'abord par les flux migratoires, plutôt que sur l'accroissement naturel. Comme vous le savez, c'est par milliers que de nouveaux Montréalais et de nouvelles Montréalaises d'adoption vont ainsi venir enrichir notre population chaque année. Plusieurs d'entre eux vont provenir de l'immigration internationale et vont devoir s'intégrer à une société qu'ils connaissent peu ou mal à leur arrivée.

...2/

Un tel effort doit compléter les actions que poursuit le gouvernement du Québec pour « régionaliser » l'immigration. Il doit notamment chercher à atteindre ces trois immigrants sur quatre qui s'établissent à Montréal, année après année. Il doit non seulement viser les nouveaux arrivants eux-mêmes, mais aussi – et souvent surtout – leurs enfants et leur descendance. À moins de construire des ponts entre ces jeunes Montréalais de toutes origines et les réalités des communautés du Québec, nous risquons de voir s'opérer de dangereux et d'irréversibles clivages entre le monde montréalais et les différentes réalités du monde rural, de la capitale ou encore des autres régions du Québec. De tels clivages seraient néfastes tout autant pour la cohésion sociale des quartiers montréalais que pour le dynamisme économique et la vitalité culturelle de toutes les régions.

Voilà pourquoi il nous faut consentir des efforts importants et soutenus pour intégrer de façon mutuellement respectueuse ces nouveaux Québécois. Pour ce faire, il est impératif de chercher à ce que les nouveaux arrivants apprennent à bien connaître et à bien interpréter toutes les facettes de la société québécoise, bien sûr dans les quartiers montréalais où ils s'établissent, mais aussi dans les territoires et au sein de communautés de toutes les régions du Québec.

Nous devons par conséquent jeter des ponts qui vont assurer une vraie convergence entre les Montréalais et les Québécois des autres régions, en insistant particulièrement sur les efforts à faire pour que les jeunes de Montréal, quelles que soient leurs origines, puissent vivre, dans le cadre scolaire, une expérience concrète de rapprochement avec les familles et les jeunes des régions du Québec. Ces expériences, je le crois, peuvent être enrichissantes à plus d'un titre, puisque plusieurs de ces jeunes viennent de familles et de pays où les réalités rurales sont bien ancrées et ont leurs propres traditions. Par la même occasion, nous pourrions viser à ce que les jeunes des régions puissent, en retour, partager les expériences et les réalités de ces jeunes Montréalais, de leur famille et de leur entourage.

La portée de tels échanges aura à terme, j'en suis convaincu, un impact profond sur l'avenir de toutes les communautés qui composent le Québec moderne, à l'exemple de celui qu'a pu avoir, à l'échelle de toute la francophonie, l'expérience de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Des expériences plus récentes d'échanges entre de jeunes élèves des écoles de Montréal et celles des régions, parrainées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ont également donné des résultats prometteurs.

J'ai, par conséquent, demandé à monsieur Harout Chitilian, conseiller associé à la jeunesse de la Ville de Montréal, de porter le projet au nom de la Ville. Monsieur Chitilian participera également à la conférence nationale sur l'avenir des territoires organisée par Solidarité rurale du Québec du 20 au 22 avril prochain. J'aimerais que vous puissiez trouver le temps et la façon de pouvoir partager avec lui votre intérêt pour ce projet. Je puis vous assurer que la Ville de Montréal accompagnera les initiatives que le gouvernement du Québec voudra bien prendre en la matière.

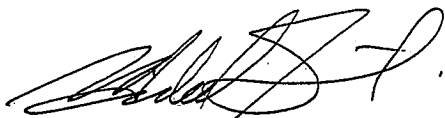
Mme Bolduc et M. L'Allier

-3-

Le 10 mars 2010

Je joins à cette lettre un document de réflexion, intitulé « Les échanges culturels pour les jeunes entre Montréal et les autres régions du Québec ». Ce document contient une proposition qui, je l'espère, pourra contribuer à vos réflexions et nous permettre de les faire rapidement aboutir à une initiative concrète tournée vers l'avenir.

Veillez agréer, Madame la Présidente et Monsieur le Président d'honneur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michel Bissonnet  
Membre du comité exécutif responsable  
des relations gouvernementales

p.j. (1)

c.c. Monsieur Harout Chitilian, conseiller associé à la jeunesse

**LES ÉCHANGES CULTURELS POUR LES JEUNES  
ENTRE MONTRÉAL ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC**

**VILLE DE MONTRÉAL  
5 MARS 2010**

## 2. Quelques expériences étrangères et nationales

Avant le Québec, de grandes nations ont été confrontées à des problèmes beaucoup plus graves. Dans la première moitié du siècle dernier, les guerres européennes ont fait quelque 100 millions de morts. Pour rendre la guerre impossible, de grands diplomates ont conduit leurs pays au Traité de Rome en 1957 qui, en s'élargissant, nous donne l'Union européenne d'aujourd'hui.

Deux puissances, la France et l'Allemagne, - qui s'étaient faites trois fois la guerre dans les cent ans précédents - ont assumé le leadership de ce rapprochement. Le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer signaient un traité de coopération destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne.

Dans une "Déclaration commune" accompagnant le Traité, ils réaffirmaient leur conviction "que la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples", et que "la jeunesse se trouve appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation de l'amitié franco-allemande".

L'article 2 de cette Déclaration commune précise : «Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle. Les échanges collectifs seront en particulier multipliés. Un organisme destiné à développer ces possibilités et à promouvoir les échanges sera créé par les deux pays». Cet organisme sera l'Office franco-allemand pour la jeunesse, mis sur pied le 5 juillet 1963. Depuis la création de l'OFAJ, 7,5 millions de jeunes français et allemands ont participé à près de 300 000 programmes d'échanges<sup>4</sup>.

Fort du succès franco-allemand, le Général de Gaulle proposa au Québec, lors de son passage remarqué en 1967, de reprendre la formule à succès entre la France et le Québec. Le 8 février 1968, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) était mis sur pied. Quelque 100 000 jeunes québécois et français ont ainsi pu contribuer au rapprochement entre le Québec et la France.

Le 24 mai 1984, le Québec reprenait l'initiative en créant avec la Communauté française de Belgique un organisme avec les mêmes grands objectifs, l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ).

Enfin, créé en septembre 2000, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) a été mandaté par le gouvernement du Québec pour développer, par la réalisation d'activités de formation à l'étranger, des relations entre les jeunes du Québec et ceux des autres peuples des Amériques en vue de favoriser la connaissance de leur culture respective, d'accroître les échanges et de susciter le développement de réseaux de coopération. En 2009, sera au tour de l'Office Québec-Monde.

Ces cinq organismes existent toujours et poursuivent leur travail de développement des connaissances interculturelles, travail plus pertinent que jamais dans un contexte d'accroissement des relations et de mondialisation des échanges.

Des conditions doivent cependant être réunies. L'expérience de ces cinq organismes montre que la participation à un échange de jeunes ne signifie pas pour autant apprentissage interculturel. «Il est essentiel que les rencontres soient réalisées dans des conditions appropriées, avec des accompagnements pédagogiques permettant un véritable échange. (...) La qualité des échanges dépend dans une large mesure de la qualité des accompagnateurs ou animateurs qui les mettent en place»<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Extraits des textes fondamentaux - OFAJ

<sup>5</sup> Extraits des textes de l'OFAJ sur la formation

Les rapports remis par les participants furent étonnants et rafraîchissants : les découvertes faites par les jeunes, les prises de conscience suscitées par les projets et les relations tissées au cours des expériences témoignaient d'une véritable rencontre, du partage de réalités différentes. Il est évident qu'un jeune de Laval échangeant avec un jeune de Salluit a eu un important choc culturel et social. Ceci dit, des jeunes de Montréal faisant un échange avec des jeunes de Lanaudière ont aussi été sidérés des différences liées à la liberté de mouvement, aux liens familiaux élargis et aux relations sociales engageantes. L'hébergement en famille étant souhaité, les parents étaient en contact et que cela a créé des amitiés qui ont provoqué parfois des rencontres familiales ultérieures dans le cadre des vacances estivales. L'impact était donc majeur et facilitait l'ouverture aux différences culturelles et sociales.

### **3. Le Programme d'échanges culturels entre les jeunes d'âge scolaire de l'île de Montréal et ceux des autres régions du Québec**

**L'objectif : contribuer à faire mieux connaître le territoire du Québec et à mieux partager la diversité de sa population**

Les récents malentendus à caractère ethnique ou religieux témoignent d'une certaine incompréhension, de maladresses et de difficultés d'adaptation réciproques et nourrissent une certaine inquiétude.

La diversité est une richesse, un élément dynamisant pour la société et une contribution au maintien d'une population jeune et active. Le Québec doit valoriser ce potentiel et prendre les moyens pour éviter de voir sa diversité se cantonner à Montréal et s'installer dans le repli. Le Québec doit mieux la gérer.

Le Québec doit apprendre à vivre avec le cosmopolitisme de sa métropole, et cette dernière doit trouver les moyens de composer avec ses responsabilités d'intégration. Ces responsabilités ne pourront être assumées autrement que dans le partage d'une culture commune et la réappropriation par tous du territoire québécois.

#### **Une cible : la jeunesse**

Afin de contribuer à faire mieux connaître le territoire du Québec et à mieux partager la diversité de sa population, il est aujourd'hui proposé de s'inspirer des expériences décrites précédemment pour identifier les moyens pour atténuer, par la connaissance et le dialogue, les effets de cette «fracture» démographique. Une orientation se dégage, celle de systématiser les échanges culturels significatifs entre les jeunes d'âge scolaire de l'île de Montréal et ceux des autres régions du Québec.

Les jeunes représentent l'avenir, ce sont les acteurs de la société de demain. Il faut donc leur permettre de découvrir et de maîtriser leurs environnements social et culturel. Cette compréhension, qu'on pourrait qualifier de *sens de la citoyenneté*, est un gage d'un futur meilleur pour tous. La maîtrise de sa citoyenneté doit passer inévitablement par la connaissance des différentes facettes de son territoire d'appartenance. En ce sens, les jeunes de la région de Montréal et des autres régions, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse tenu en 2000, ont exprimé le souhait de mieux se connaître, ce qui représente un atout majeur pour la mise sur pied et la réussite d'un programme d'échanges culturels entre les jeunes de Montréal et des autres régions du Québec.

#### **Une assise principale : le réseau scolaire**

Le lieu d'intégration sociale pour les jeunes est indiscutablement l'école. Le réseau scolaire est indissociable, comme partenaire majeur, à un programme d'échanges visant, en toute neutralité, la jeunesse. De plus, la réforme de l'éducation, actuellement en cours, est articulée autour de trois actions essentielles : instruire, qualifier, socialiser. La notion de socialisation, qui sous-entend celle de responsabilisation, se développe d'une façon toute naturelle avec l'échange.

Ce programme devrait avoir comme objectif de favoriser la connaissance réciproque des jeunes de Montréal et des différentes régions du Québec. La découverte et la compréhension des particularités de

administratifs et de les inciter plus tard à s'impliquer dans la vie associative, garantie d'une saine démocratie.

Un budget annuel récurrent et indexé de 2 M\$ serait adéquat en fonction surtout des frais afférents au transport. Certaines régions éloignées, notamment le Grand Nord, la Basse Côte-Nord ainsi que les Iles-de-la-Madeleine exigent un transport aérien coûteux. Outre les subventions gouvernementales, un organisme autonome peut aussi demander ou recevoir, selon les cas, des frais de participation, des dons ou des sommes tributaires d'activités lucratives comme, à titre d'exemples, des partenariats, des échanges d'expertises ou l'organisation de colloques. De plus, il serait habilité à encaisser toutes autres recettes, notamment les versements pouvant être effectués par les bénéficiaires des activités ou à la suite de partenariats avec des entreprises privées ou des structures internationales. Il aurait évidemment sa propre personnalité juridique, profitant d'une autonomie de gestion et d'administration.

Cet organisme deviendra rapidement un laboratoire social significatif des aspirations et des rêves de tous les jeunes du Québec. La masse d'information, recueillie par le biais des rapports de stages et des productions communes, serait disponible à l'ensemble des jeunes ainsi qu'aux chercheurs.

***L'idée de base de cette proposition est toute simple : favoriser la compréhension du Québec moderne et de son territoire auprès des jeunes et de leurs parents. La finalité de cette proposition l'est toute autant : s'assurer du partage d'une culture commune dans le respect de la diversité.***

Le 5 mars 2010

La Direction de la diversité sociale  
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et la diversité ethnoculturelle  
Ville de Montréal